



Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital
(article L.233-8 II du Code de commerce)
(article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

La société foncière PAREF informe ses actionnaires du nombre total de droits de vote et d'actions composant son capital à la date du 31 octobre 2010.

Dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée générale du 19 mai 2010 dans sa 17^{ème} résolution, la société a procédé à une augmentation de capital par émission de 91.500 actions nouvelles en date du 25 octobre 2010.

Les nombres d'actions et de droits de vote de la Société au 31 octobre 2010 sont ainsi les suivants :

	31- octobre -2010
Nombre total d'actions composant le capital	1 007 253
Total théorique des droits de vote (1)	1 554 941
Total réel des droits de vote (2)	1 536 119

(1) Intégrant le nombre d'actions privées de droit de vote (auto détention)

(2) N'intégrant pas le nombre d'actions privées de droit de vote.

La Société rappelle que l'article 10 V des statuts de la société prévoit l'obligation de déclaration des franchissements de seuil à partir de 2 % de détention du capital de la société puis, au delà, pour toute tranche supplémentaire de 1 % du capital social.

PAREF s'est introduit en Bourse fin 2005 et a opté pour le statut SIIC au début de 2006.

PAREF a 2 secteurs d'activité complémentaires : l'investissement direct et la gestion pour compte de tiers.

'Un contrat de liquidité sur les titres de la société, conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005 a été signé avec la société Invest Securities'.

PAREF – Euronext Paris – Compartiment C
Code ISIN : FR0010263202 Mnémonique : PAR

Pour obtenir des informations complémentaires, consultez le site du Groupe

www.paref.com